

FORMATION ALUR

Professionnels de l'immobilier, remplissez vos obligations ALUR avec flexibilité !

Formations en ligne ou en présentiel, adaptées à vos besoins et à votre emploi du temps.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Répondre aux obligations de formation ALUR, maintenir et actualiser les compétences professionnelles, mettre à jour les connaissances réglementaires, fiscales et commerciales



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue : vos acquis sont validés tout au long de la formation grâce à des quiz interactifs.



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

À l'issue de la formation, nous vous délivrons une attestation de formation qu'il faudra ensuite transmettre à la chambre de commerce et de l'industrie (CCI).

NOS FORMULES

Nous offrons également des modules de **formation disponibles à la carte**. N'hésitez pas à nous contacter pour personnaliser votre demande, nous nous ajustons à vos besoins de formation.



Pourquoi se former ?

Si vous exercez une profession dans le secteur de l'immobilier, vous êtes tenu de suivre 14 heures de formation par an, ou 42 heures sur une période de trois années consécutives.

FORMATION DIGITALE

Vidéo Learning

- Les buts et finalités de la loi ALUR
- La déontologie immobilière
- Non-discrimination à l'accès au logement
- Les conditions d'exercice des professionnels de l'immobilier
- Financement de l'immobilier : les différents types de prêts
- Fiscalité immobilière - Les dispositifs en vigueur et rappel des dispositifs antérieurs
- Le marché
- Le règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Les acteurs du marché et les modalités d'acquisition des biens immobiliers

14H : 110 €

À L'UNITÉ : 29 €

FORMATION DISTANCIELLE INTERACTIVE

Classes virtuelles

7 Ateliers interactifs

sous forme de classes virtuelles de 2 heures

- La déontologie
- La non-discrimination d'accès au logement
- La conformité juridique d'une agence immobilière
- La fiscalité immobilière
- Les acteurs du marché et les modalités d'acquisition des biens immobiliers
- L'achat et la détention d'un bien immobilier
- Les apports de la loi ELAN

PACK COMPLET : 400 €

À L'UNITÉ : 59 €

FORMATION PRÉSENTIELLE

Sur site

JOUR 1

- Le matin : La déontologie
- L'après-midi : La fiscalité immobilière, la VEFA, le CCMI et les différents intervenants dans un projet immobilier

JOUR 2

- Le matin : la conformité juridique d'une agence immobilière
- L'après-midi : les apports de la loi Elan, la non-discrimination d'accès au logement, les différentes modalités d'acquisition

1 JOUR 330 €

2 JOURS 600 €

TARIF DE GROUPE DISPONIBLE


AGIFpass
BANQUE / FINANCE

Nos conseillers sont à votre disposition pour construire votre projet.

Par mail : contact@agifpass.fr

Par téléphone : 03.26.77.81.88

*Tous les prix mentionnés sont en euros TTC (toutes taxes comprises)

WWW.AGIFPASS.FR

© CONCEPTION / RÉALISATION AGIFPASS - MAI 2025